



INITIATIVE SECTORIELLE PROTECTION DE LA JEUNESSE DANS LES MÉDIAS

NOUS NOUS ENGAGEONS AFIN QUE LES JEUNES
UTILISANT LES MÉDIAS ET LEURS PARENTS SACHENT
CE QU'ILS FONT.

Salt Mobile SA
Sunrise Communications SA
Swisscom SA
UPC Suisse Sàrl

L'offre rapidement changeante en technologies de communication, le rajeunissement progressif des groupes d'utilisateurs et l'accès mondial pratiquement illimité à l'Internet posent de grands défis en matière de protection de la jeunesse dans les médias.

Premier signataire de l'initiative sectorielle protection de la jeunesse dans les médias soutenue par l'Association suisse des télécommunications asut, nous nous mobilisons par tous nos moyens disponibles pour que l'initiative fasse effet et développe une efficacité durable.



— Abonnements adaptés —

SI VOTRE ENFANT N'EST PAS ENCORE
TRÈS EXPÉRIMENTÉ, IL N'A GUÈRE
BESOIN D'UN ABONNEMENT HYPERSO-
PHISTIQUE.



Notre conseil

Le premier portable fait toujours débat entre parents et enfants. Pour le choix de l'abonnement notamment, les avis (et les possibilités) divergent bien souvent.

Notre contribution

Les jeunes de moins de 18 ans ne peuvent souscrire d'abonnement de téléphonie mobile qu'avec l'autorisation d'un représentant légal. Pour les moins de 16 ans, le set de blocage de protection de la jeunesse (divertissements pour adultes via numéros 0906 et SMS commençant par 6) est activé. Si des adultes prennent un abonnement pour leur enfant déclaré comme principal utilisateur, ce blocage est aussi activé. Pour les offres prépayées, une pièce d'identité doit être présentée ; ici aussi, le blocage s'applique pour les moins de 16 ans. Sur demande, d'autres services ou tous les services à valeur ajoutée peuvent être bloqués.



— Engagement —

VOTRE ENFANT NE PEUT EN PROFITER
QUE SI VOUS VOUS Y INTÉRESSEZ.



Notre conseil

L'Internet propose un univers de possibilités fantastiques et de contenus intéressants. Votre enfant le pense aussi ! Montrez donc de l'intérêt pour les contenus consultés par votre enfant, car le couper du monde moderne n'est guère possible et nullement judicieux.

Notre contribution

Nous menons un dialogue régulier sur la protection de la jeunesse dans les médias avec des groupes spécifiques et nous soutenons ceux-ci au besoin par le biais de nos propres experts. Si vous avez des questions à ce sujet, n'hésitez pas à contacter notre délégué à la protection de la jeunesse dans les médias.



— Consommation médiatique
incontrôlée —

SI VOTRE ENFANT PENSE QU'IL PEUT
VOLER, CELA DOIT ÊTRE PARCE QU'IL
EST TROP SOLLICITÉ.



Notre conseil

Même si nous sommes impressionnés et fiers quand nos enfants savent déjà utiliser nos smartphones, il existe des informations inutiles qui peuvent trop solliciter leurs jeunes cerveaux. Veillez donc au lieu et à la fréquence d'utilisation des différents appareils par votre progéniture.

Notre contribution

Au moyen de trucs et astuces concrets, nous vous aidons dans l'éducation quotidienne aux médias. Visitez régulièrement nos sites et consultez les contenus les plus actuels sur ce thème :

www.upc.ch/engagement

www.swisscom.ch/mediafute

www.salt.ch

www.sunrise.ch



— *Contenus non adaptés aux enfants* —

QUAND VOTRE ENFANT SURFE SUR INTERNET, SURVEILLEZ D'UN COUP D'ŒIL QUE TOUT EST BIEN NET



— *Trash à la télévision* —

SI VOTRE ENFANT CRIE D'ANGOISSE SUR LE CANAPÉ, C'EST QU'IL N'A PAS L'ÂGE POUR LE FILM REGARDÉ.



— *Sphère privée* —

EXPLIQUEZ À VOTRE ENFANT QUOI PARTAGER, POUR QUE CELA NE FASSE PAS TACHE DANS LE CV.



— *Logiciel de protection de la jeunesse* —

QUAND VOTRE ENFANT OUVRE LA PORTE DU MONDE, VÉRIFIEZ CE QU'IL FAIT DÈS LA PREMIÈRE SECONDE.



Notre conseil

Lorsque l'on surfe en toute insouciance sur le Web, on peut rapidement tomber sur une vague destructrice. Partez donc à la découverte de l'Internet avec votre enfant et assurez-vous, par un contrôle actif, qu'il ne peut accéder facilement à des contenus inappropriés.

Notre contribution

Le Service de coordination de la lutte contre la criminalité sur Internet (SCOCl; www.kobik.ch) tient une liste noire (toujours actualisée) d'adresses Internet que nous bloquons. Il s'agit ici de sites Web de pédopornographie illégale.



Notre conseil

Les enfants ne devraient pas passer de longues périodes devant la télévision sans être accompagnés. D'une simple pression sur la télécommande, ils peuvent atterrir sur des programmes qui feraient même cauchemarder des adultes.

Notre contribution

Nous vous donnons la possibilité de bloquer par un code les émissions et les films à limite d'âge. Indépendamment de l'âge, des chaînes peuvent aussi être bloquées globalement par un code. Vous contrôlez ainsi totalement ce qui peut être regardé, et par qui.



Notre conseil

Expliquez impérativement à votre enfant les risques résultant de l'envoi irréfléchi de photos ou de vidéos privées voire intimes. L'anonymat du monde numérique doit également être abordé, car des personnes malintentionnées peuvent se cacher derrière des pseudonymes sympathiques.

Notre contribution

Transformer les enfants et adolescents en utilisateurs éclairés des médias et les pousser à remettre constamment en question leur comportement sur l'Internet est une tâche extrêmement ambitieuse pour les proches et les enseignants. Nous sommes très attentifs à ce qui se passe à l'extérieur, nous collaborons aussi avec les autorités à ce sujet et nous vous informons des tout derniers enseignements.



Notre conseil

Il est recommandé de toujours configurer de façon optimale les appareils existants et spécifiquement aussi les nouveaux, c'est-à-dire de les munir d'un logiciel de protection de la jeunesse. Informez-vous dès l'achat car outre le contrôle des contenus inappropriés, il s'agit de savoir à quel moment et à quelle fréquence votre enfant surfe sur le Web.

Notre contribution

Nous vérifions régulièrement les filtres de protection de la jeunesse disponibles sur le marché et émettons des recommandations sur les possibilités techniques.